

DECRET N°2007- 138 DU 03 AVRIL 2007

Portant abrogation du décret n° 2007-110 du 07 mars 2007 portant nomination de Monsieur Grégoire AGBALE en qualité de Directeur de l'Agence Béninoise Pour la Réconciliation et le Développement du Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et les décrets n°2006-622 du 29 novembre 2006 et n° 2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié ;
- Vu** le décret n° 2006-615 du 23 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;
- Vu** le décret n°2007- 110 du 07 mars 2007 portant nomination de Monsieur Grégoire AGBALE en qualité de Directeur de l'Agence Béninoise Pour la Réconciliation et le Développement au Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs.
- Sur** proposition du Ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 09 février 2007 ;

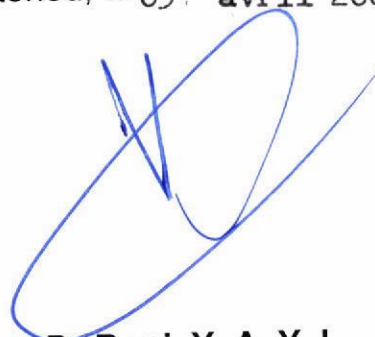
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont et demeurent abrogées, les dispositions du décret n° 2007-110 du 07 mars 2007 portant nomination de Monsieur Grégoire AGBALE en qualité de Directeur de l'Agence Béninoise pour la Réconciliation et le Développement au Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet pour compter du 09 février 2007 sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 03^e avril 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni Y A Y I

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



Pascal Irénée KOUPAKI.-

Le Ministre de la Culture, de la
Jeunesse des Sports et Loisirs,



Théophile MONTCHO

Le Ministre délégué chargé du Budget
auprès du Ministre du Développement
de l'Economie et des Finances,



Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MCJSL 4 MDEF 4
MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE- 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3-
UNIPAR – FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-